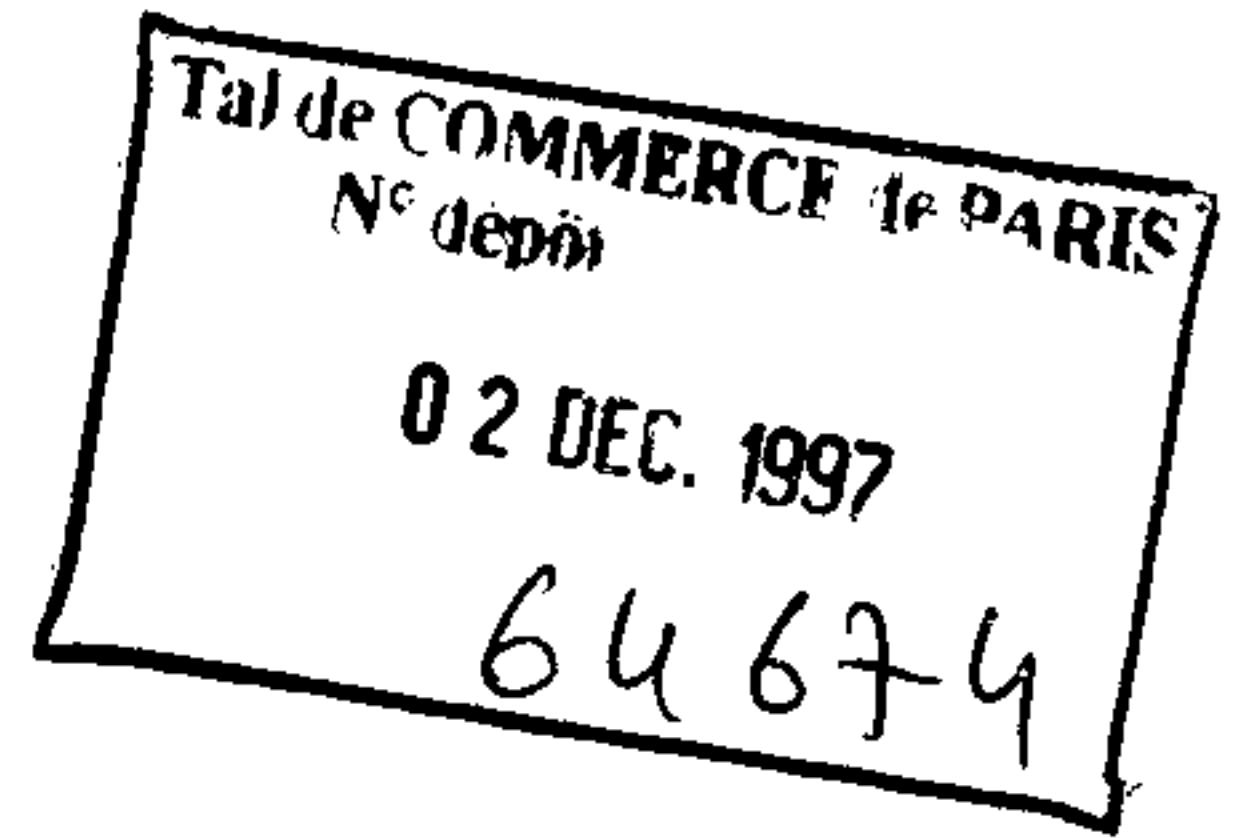


82^B 4035

SOCIETE FIDUCINTER

Société anonyme au capital de 544.000 Francs
72, avenue de Wagram - 75017 PARIS

R.C.S. PARIS 82 B 04035
SIRET 323 377 614 00017



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 27 JUIN 1997

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité d'Administrateur : Monsieur Jacques TARDY, demeurant à Vincennes (94300) : 69, rue de France, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002, et en remplacement de Monsieur Bernard DUBOIS, non renouvelé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité d'Administrateur : Monsieur Didier LIENARD, demeurant à Plaisir (78370) : Les Gatines - 27, rue Albert Einstein, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002, et en remplacement de Monsieur Joël MICHEL, non renouvelé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité d'Administrateur, Monsieur Philippe CROSET, demeurant à Meudon (92190) : 2, rue du Colonel Renard, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002, en adjonction des membres existants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. S. S. S. S.', written over a horizontal line.

SOCIETE FIDUCINTER
Société anonyme au capital de 544.000 Francs
72, avenue de Wagram - 75017 PARIS

R.C.S. PARIS 82 B 04035
SIRET 323 377 614 00017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept, le vingt sept Juin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue ce jour.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis, au siège social, sur convocation du Président.

Etaient présents :

- Monsieur Gabriel NAWAWI,
- Monsieur Jacques TARDY,
- Monsieur Didier LIENARD,
- Monsieur Philippe CROSET.

Le Conseil étant au complet, peut valablement délibérer.

Monsieur Jacques TARDY, prend la parole et rappelle aux Administrateurs que lors de l'Assemblée Générale qui vient de se tenir, les membres du Conseil d'Administration ont été entièrement renouvelés et qu'il y a lieu désormais de désigner un Président.

Il propose alors de nommer Monsieur Gabriel NAWAWI, en qualité de Président.

Après un large échange de vues, le Conseil décide à l'unanimité de désigner Monsieur Gabriel NAWAWI, en qualité de Président, pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Monsieur NAWAWI accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées, et remercie le Conseil pour la confiance qu'il lui témoigne.

Monsieur TARDY passe la parole à Monsieur le Président.

Ce dernier informe que du fait des nominations intervenues, les mandats de Directeurs Généraux de Messieurs TARDY et LIENARD ne sont pas renouvelés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures cinquante après signature du présent procès-verbal.

Copie certifiée conforme

